

## Cours de chimie en anglais dans les facs franÃ§aises



La loi Fioraso, nouvelle bataille d'Hernani

Toujours recommencÃ©e, la bataille des Anciens et des Modernes prend des allures de guerre de religion - ou d'affaire d'Etat - quand il s'agit de la langue franÃ§aise.

Pour les uns, la dÃ©fense du franÃ§ais est une cause sacrÃ©e, tant la langue est l'Ã©me d'un peuple, de son identitÃ©, de son histoire, de sa culture. Pour les autres, cette dÃ©fense intransigeante relÃ¨ve trop souvent du combat d'arriÃ“re-garde et prive le pays des armes nÃ©cessaires pour affronter la compÃ©tition mondiale, Ã  l'oeuvre dans tous les domaines.

On le constate, de nouveau, depuis peu. Une modeste disposition du projet de loi sur l'enseignement supÃ©rieur, qui sera dÃ©fendu par la ministre GeneviÃ“ve Fioraso Ã  partir du 22 mai, Ã  l'AssemblÃ©e nationale, a mis le feu aux poudres.

En effet, l'article 2 de ce texte prÃ©voit de nouvelles exceptions au principe, fixÃ© par la loi Toubon de 1994, selon lequel " la langue de l'enseignement, des examens et concours, ainsi que des thÃ“ses et mÃ©moires dans les Ã©tablissements publics et privÃ©s d'enseignement est le franÃ§ais ". En clair, il s'agit d'Ã©largir la possibilitÃ© donnÃ©e aux universitÃ©s franÃ§aises d'assurer des enseignements dans une langue Ã©trangÃ“re, en anglais notamment.

Enfer et damnation ! L'AcadÃ©mie franÃ§aise a dÃ©noncÃ© " les dangers d'une mesure qui favorise la marginalisation de notre langue ". L'Ã©minent linguiste et professeur honoraire au CollÃ“ge de France Claude HagÃ“ge est parti " en guerre " contre " un projet suicidaire ". Le philosophe Michel Serres a fustigÃ© un comportement de " pays colonisÃ©, dont la langue ne peut plus tout dire ", abandonnant sa souverainetÃ© linguistique face Ã  l'impÃ©rialisme

anglo-américain.

" Querelle d'concertante " et râaction d'un autre siècle, ont répliqué, dans ces colonnes, de non moins éminents scientifiques. Pour les Prix Nobel Françoise Barré-Sinoussi et Serge Haroche, pour Cédric Villani, médaille Fields, ou pour le président du CNRS, Alain Fuchs, " les voix qui s'élevant au nom de la défense de la langue française paraissent totalement décalées par rapport à la réalité universitaire contemporaine et gravement contre-productives pour ce qui concerne les institutions de la France et de la francophonie ". Ils ont évidemment raison. Dès lors que l'anglais est la langue véhiculaire des scientifiques du monde entier et de l'immense majorité des publications et conférences scientifiques, ne pas y préparer sérieusement les étudiants et jeunes chercheurs français les prive d'atouts indispensables. Sans se préoccuper de la loi Toubon, les grandes écoles de commerce et d'ingénieurs, ainsi que des centaines de masters universitaires l'ont parfaitement compris et ont, depuis des années, développé des enseignements en anglais.

De même, élargir les enseignements en anglais - notamment pour les masters - permettra de convaincre davantage d'étudiants étrangers de poursuivre études ou recherches en France et, au passage, d'apprendre et de pratiquer notre langue. Il s'agit donc d'un levier puissant pour contribuer à l'attractivité internationale de l'enseignement supérieur français.

Le Monde, c'est l'évidence, ne saurait négliger son rôle dans la défense de la francophonie et de notre singularité linguistique. Mais il ne saurait le faire à reculons. Comme le disait Maurice Druon, avocat s'il en fut du français : " Chaque langue est unique, toutes les langues sont complémentaires. " On ne saurait mieux dire. [lemonde.fr](http://lemonde.fr)

Quelle est la situation dans vos universités ? \_\_\_\_\_

## **Cours de chimie en anglais dans les facs franÃ§aises**

Quelle est la situation dans vos universitÃ©s ?